



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Sandra PINAUD agissant en qualité de Chargée de Clientèle Professionnelle

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de Soixante Dix Mille Euros, 70 000 € a été versée à un compte bloqué n°23130092780

Pour la société en formation SAS ZZAL.

A l'agence de Mérignac.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
Mlle CHABAUDIE Alicia	23 800 €
SARL KETZAL	46 200 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Mérignac

le 05/01/2024

Signature,

**CA CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Pro Bordeaux Rive Gauche
16 A, Avenue Pythagore
33700 MERIGNAC
Tél. 03 56 11 10 90 - Fax 03 56 97 71 94
pro.rivogauche@ca-aquitaine.fr